



LE BUDGET PRIMITIF 2022 :
première pierre budgétaire
du Projet métropolitain 2021-2026

métropole
GrandNancy

Après un premier budget marqué par la crise sanitaire en 2021, la construction du budget primitif métropolitain pour 2022 n'échappe pas au contexte actuel, hors norme, marqué par de très fortes incertitudes, liées notamment à la crise sanitaire – qui continue de bouleverser le fonctionnement de notre société, et à la crise internationale, aussi profonde qu'inattendue générée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février.

Hausse de l'inflation, tensions sur les marchés des matières premières, impacts des sanctions économiques et financières engagées contre Moscou, exode des populations ukrainiennes qui cherchent à fuir les combats..., les conséquences de ces crises qui s'installent dans la durée et se combinent aux enjeux majeurs liés au réchauffement climatique, ont un impact durable sur le Grand Nancy.

Dans ce contexte, où les défis sont immenses et les incertitudes nombreuses, c'est avec un volontarisme inédit et une très forte détermination que la Métropole du Grand Nancy engage un projet de transformation métropolitaine, ambitieux et maîtrisé, à la hauteur des transitions à l'œuvre et au service du bien-être et du bien vivre-ensemble des habitants.

Cette stratégie donne la priorité aux mobilités, avec un engagement sur le mandat de 300 millions d'euros, mobilisant un effort particulier en crédits d'investissement sur les années 2023 à 2025. Cette année marque le lancement du chantier majeur que constitue le Plan Métropolitain des Mobilités (P2M), avec plus de 22 millions d'euros consacrés à :

- La préparation du remplacement de la ligne 1 par un trolleybus de nouvelle génération ;
- Au lancement des études pour le déploiement de 4 nouvelles lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui viendront constituer avec le futur trolley le réseau armature des transports en commun métropolitains ;
- À la montée en puissance du plan d'action Vélo (8,5 millions d'euros) ;
- À la poursuite du travail avec les intercommunalités voisines pour bâtir des solutions de transports alternatifs et des parkings-relais à l'extérieur de la Métropole ;
- Au déploiement de la piétonisation du cœur de ville.

Chiffres clés 2022-2026

Une programmation pluriannuelle des investissements qui donne corps au projet de transformation métropolitaine :

- 300 millions d'euros pour le Plan Métropolitain des Mobilités
- 122 millions d'euros pour le schéma d'assainissement
- 56 millions d'euros pour l'entretien et à la maintenance de la voirie
- 45 millions d'euros pour le nouveau programme de renouvellement urbain (« ANRU 2 »)
- 30 millions d'euros pour l'optimisation de la collecte des déchets
- 23 millions d'euros pour les zones d'aménagement concerté
- 15 millions d'euros pour l'aménagement des espaces publics au profit des communes
- 9 millions d'euros en soutien à l'innovation et aux projets recherche

La refonte des mobilités vient ainsi constituer la première brique d'une transformation en profondeur de la Métropole, qui s'incarnera aussi en 2022 par :

- Une mobilisation des forces vives et des citoyens grands nancéiens pour répondre à l'urgence climatique et inventer de nouvelles solutions pour lutter contre ses conséquences, via la COP territoriale qui, sur le modèle des conférences internationales des parties, viendra nourrir le nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce nouvel outil constituera, avec les schémas stratégiques dédiés au réseau public métropolitain de chauffage urbain, aux énergies renouvelables ou à la recharge des véhicules électriques, la feuille de route métropolitaine de décarbonation pour les 30 prochaines années.
- Une stratégie renouvelée au service de l'habitat (avec le nouveau Programme Métropolitain de l'Habitat) et des quartiers populaires dans le cadre du programme de renouvellement urbain (NPRU), de Laxou au Plateau de Haye en passant par Vandœuvre-lès-Nancy, qui inscrira notamment Les Nations dans un vrai projet de centre-ville.
- La mue du quartier Nancy Centre Gare, avec le choix d'un nouvel urbaniste qui aura la tâche de le faire évoluer vers un espace moins minéral, plus ouvert aux jeunes familles et propice au développement de nouveaux services, du logement locatif à la petite enfance.
- Un projet d'envergure pour l'Est de l'agglomération, avec 15 hectares implantés sur la plaine Flageul à Tomblaine entièrement dédié aux sports et aux loisirs.

Par ailleurs, pour relever le défi de l'attractivité, le Grand Nancy pourra notamment s'appuyer sur trois leviers importants en 2022 :

- **Nancy Thermal** : la fin des travaux programmée pour décembre 2022 permettra à la Métropole du Grand Nancy d'être la première métropole thermale de France, avec un nouveau complexe en cœur de ville qui s'intégrera dans un quartier aux grandes qualités paysagères et patrimoniales.
- **Le soutien affirmé à la recherche** avec une nouvelle autorisation de programme proposée sur la durée du mandat pour un montant de 4 millions

d'euros, pour le soutien aux projets d'innovation et de recherche, dédié à l'enseignement supérieur, qui viendra conforter l'excellence métropolitaine.

- **Le développement économique** avec la montée en puissance de l'Agence de développement économique, mise sur rails le 27 novembre 2021, l'engagement de la stratégie économique en novembre et le lancement de la construction sur le Technopôle de Brabois d'un espace d'hébergement à destination des entreprises issues de l'écosystème d'innovation.

À ces grands projets et orientations structurantes, 2022 ne saurait faire l'impasse sur le défi des solidarités : solidarité d'urgence pour répondre à la détresse des familles ukrainiennes, solidarité dans la durée pour accompagner les Grands Nancéiens les plus vulnérables, avec une action au quotidien, notamment grâce au Plan pauvreté, au service de la jeunesse, de l'insertion professionnelle, du logement.

Enfin, le budget 2022 souligne aussi des choix forts pour maintenir le pouvoir d'achat des Grands Nancéiens :

- Pas d'augmentation des taux d'imposition
- Des transports publics gratuits pour les moins de 18 ans et le week-end
- Un taux d'inflation limité à 2,6 % pour l'ensemble des tarifs des services publics métropolitains (au lieu de 4 %).

Proche des communes et des habitants, le Grand Nancy poursuivra en 2022 ses efforts en matière de propreté, de prévention et de gestion des déchets, de création d'espaces arborés ou aquatiques, à la Méchelle notamment, ou encore en faveur du projet culturel métropolitain. Enfin, avec 12 millions d'euros par an consacrés à la maintenance de la voirie, le Grand Nancy renoue également avec une politique d'entretien des espaces publics renforcée, gage de sécurité pour l'ensemble des modes de déplacement.

Malgré un contexte dégradé pour les finances locales, impactées par la récente suppression de la taxe d'habitation qui fragilise l'autonomie fiscale des collectivités locales, le budget prévisionnel du Grand Nancy pour 2022 affirme la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement avec une évolution limitée à 1,9 %, un endettement mieux maîtrisé et la recherche de co-financements effectifs.

